

APPEL À CANDIDATURE INTERNE / EXTERNE

La Ville de Bressuire recrute :

UN AGENT POLYVALENT VOIRIE ET ESPACES PUBLICS (H/F)

Poste à pourvoir au 1^{er} avril 2024

Définition du poste :

Rattaché au service voirie en charge de l'aménagement et l'entretien de la voirie et des espaces publics. Assure dans le cadre des interventions de la régie municipale, la surveillance et le suivi de l'état des infrastructures de voirie : signalisation verticale, voirie rurale, maçonnerie et propreté urbaine mécanisée.

Principales missions :

- Gestion et entretien de la signalisation verticale et du mobilier urbain (Stock, nettoyage...)
- Participer et assurer l'élaboration de déviation après étude (installer et enlever les équipements nécessaires)
- Poser des dispositifs de comptage des véhicules sur la voirie et traiter les données
- Effectuer des estimatifs de fournitures pour les travaux de signalisation verticale
- Assurer le lien avec le chef d'équipe
- Renfort au sein du même service (Maçonnerie, Voirie rurale, Propreté mécanisée) : entretien des voies communales, maintien des bons écoulements des fossés et busage, intervention lors des campagnes de mise en œuvre d'enrobé à froid, entretien des avaloirs, aide à la petite maçonnerie de voirie
- Participation à l'astreinte de viabilité hivernale

Profil et conditions d'exercice :

- Être titulaires du permis B et C
- Formation initiale et expériences souhaitées dans le domaine des travaux publics, de la voirie, de la maçonnerie
- Travail principalement sur le domaine public (voies communales)
- Compétences en lecture de plans
- Travail en équipe, aptitudes relationnelles (binôme)
- Rigueur d'exécution, discrétion

Lieu d'exercice et horaires :

- Horaires de travail : temps complet du lundi au vendredi avec possibilité de décalage des horaires en fonction des obligations du service public
- Atelier situé au sein du centre technique de la commune (rue Bellefeuille à Bressuire)

Modalités générales :

- Assurer la liaison avec le responsable de Service
- Rémunération statutaire basée sur la grille de salaire de la Fonction Publique Territoriale, avec régime indemnitaire
- Emploi permanent qui peut débuter par un CDD de maximum 1 an

ENVOYER CV ET LETTRE DE MOTIVATION AVANT LE 1^{ER} MARS 2024 A :

Madame le Maire de Bressuire
Mairie de Bressuire - Service des ressources humaines
4, Place de l'Hôtel de Ville - CS 20080
79 302 BRESSUIRE Cedex
Tel : 05 49 80 49 84 | Mail : service.rh@ville-bressuire.fr